

REGLEMENT INTERIEUR 2024/2025

Etat d'esprit

- Respecter les autres pratiquantes et les adversaires lors des cours.
- Une bienveillance est exigée envers toutes et pour toutes
- Merci d'arriver à l'heure. (Donc 10 min avant le début du cours)

Hygiène:

- Port obligatoire d'une tenue correct, propre.
- Les ongles doivent être propres et coupés.
- Si problème de verrues, veuillez les protéger **impérativement** par de « l'électroplaste » car un pansement simple ne tient pas.
- Les vêtements sont rangés dans la salle, sur les bancs ou sur les côtés
- Vos Baskets sont PROPRES, une paire différente est demandé pour les cours à la salle de motricité.

Attitude et matériel:

- Ecouter et appliquer les consignes du coach et des membres du comité
- Aider à l'installation et au rangement du matériel,
- Venir motiver aux cours :
 - Dans un esprit de travail, on s'investit.
 - Dans un esprit de progrès, on apprend.
- Respecter le matériel

Le Comité se réserve le droit d'exclure une personne pour diverses raisons (comportements inadaptés)

Enfant:

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, les enfants ne se sont pas autorisés lors des cours, sauf exception (maladie, garde d'enfants). Prévenir la coach en amont.

Politesse

- Toutes les règles de politesse doivent être appliquées envers tout le monde ; (Coach, Comité adhérents, spectateurs etc.).

Sanctions

- Pour tout manquement grave de bonne conduite, après délibération du Comité, le fautif pourra se voir appliquer une sanction disciplinaire. Celle-ci pouvant aller d'un avertissement à une exclusion temporaire ou définitive.

Engagement:

Pas de remboursement possible de votre cotisation, même avec un certificat médical.

Droit à l'image:

Un document vous sera transmis pour signature.